

Annexe II

Plan d'activités intersessions pour 2022-2023

I. Introduction

1. Le présent document est fondé sur le programme de travail du Comité pour 2022 (ECE/CECI/2021/9). Il donne des informations supplémentaires sur les activités prévues et proposées pour la période comprise entre la quinzième et la seizième sessions du Comité. Afin de faciliter le débat, les activités sont regroupées selon les principaux domaines thématiques intéressant le Comité, à savoir l'innovation et la compétitivité, et les partenariats public-privé (PPP).

2. Les plans et les propositions prennent en compte la demande exprimée par les États membres et les ressources dont disposait le secrétariat avant la session, ainsi que les propositions et demandes supplémentaires reçues durant la session.

II. Politiques d'innovation et de compétitivité

3. Les travaux relatifs à l'innovation et à la compétitivité s'attachent essentiellement à promouvoir un cadre de politiques favorable au développement fondé sur l'innovation et à la compétitivité fondée sur la connaissance. Les activités comprennent la concertation sur les politiques à mener, la formulation de recommandations relatives aux orientations et le recensement des bonnes pratiques, les examens analytiques et le renforcement des capacités, y compris les ateliers et les séminaires aux niveaux national et sous-régional.

Événements

4. La quatorzième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité aura lieu à Genève les 14 et 15 novembre 2022. Dans le cadre de la session, une conférence d'orientation internationale offrira aux experts de toute la région de la CEE l'occasion d'échanger des données d'expérience sur les politiques d'innovation. Le Bureau de l'Équipe de spécialistes en arrêtera le thème précis en concertation avec les membres de l'Équipe.

5. La session de 2022 du Groupe de travail sur l'innovation et la technologie au service du développement durable du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA) sera organisée en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Une conférence d'orientation se tiendra immédiatement après la session. Le lieu et la date précis de la conférence restent à déterminer.

Étude nationale sur l'innovation au service du développement durable

6. Les études sur l'innovation au service du développement durable en Ouzbékistan et en République de Moldova seront publiées. Deux autres études sur l'innovation au service du développement durable, en Arménie et en Ukraine, seront entreprises.

Recensement des politiques d'innovation

7. Des réunions régulières de concertation sur les politiques à mener seront organisées à l'intention du réseau des points focaux nationaux chargés du recensement des politiques d'innovation, pour mettre en commun les bonnes pratiques et renforcer la capacité des gouvernements d'appliquer les recommandations découlant du recensement. Un document de suivi analysant en profondeur trois questions de politique générale sera publié en 2022 sous la direction du réseau.

Principes applicables aux politiques d'innovation

8. L'Équipe spéciale des principes applicables aux politiques d'innovation poursuivra ses travaux sur le projet de principes de haut niveau relatifs à certains aspects de l'innovation au service du développement durable, sous les auspices de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité. L'Équipe spéciale tiendra des réunions périodiques pour faire avancer ses travaux et lancera un vaste dialogue multipartite sur le projet de principes.

Renforcement des capacités

9. Dans le cadre du suivi de l'étude nationale sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie, la CEE mènera à bien dans ce pays un programme de renforcement des capacités sur le thème des marchés publics favorisant l'innovation, conformément à l'accord conclu avec le Gouvernement. Un manuel sur les marchés publics favorisant l'innovation, fondé sur les meilleures pratiques internationales, sera finalisé et traduit en géorgien. Un voyage d'étude pour six fonctionnaires géorgiens aura lieu en Autriche en juin 2022.

10. Dans le cadre du suivi de l'étude nationale sur l'innovation au service du développement durable en République de Moldova, un programme de renforcement des capacités sera convenu avec le Gouvernement et mis en œuvre au cours du deuxième semestre de 2022.

11. Dans le cadre du Groupe de travail du SPECA sur l'innovation et la technologie au service du développement durable, les activités de renforcement des capacités seront menées conformément au plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie du SPECA sur l'innovation au service du développement durable adoptée par le Conseil d'administration du SPECA à sa seizième session en novembre 2021. Des activités supplémentaires de renforcement des capacités nationales seront organisées sur demande pour les pays participant au SPECA, sur la base d'un manuel récemment publié traitant du rôle des incubateurs d'entreprises pour promouvoir le développement durable dans la sous-région du SPECA. Des manuels portant sur le soutien aux entreprises innovantes à forte croissance dans la sous-région du SPECA et sur la nouvelle politique d'innovation pour les économies en transition seront produits et serviront de base à des activités supplémentaires de renforcement des capacités nationales, à la demande des pays participant au SPECA. Ces activités seront réalisées avec le soutien du projet intitulé « Renforcement des politiques d'innovation des pays participant au SPECA à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, financé par le Compte de l'ONU pour le développement ».

12. La CEE continuera de contribuer aux activités de renforcement des capacités menées par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable.

13. En s'appuyant sur les travaux déjà menés par le Comité concernant l'innovation au service de l'économie circulaire et les marchés publics favorisant l'innovation, et en coopération avec le sous-programme Commerce, la CEE aidera certains États membres, sur demande, à élaborer des feuilles de route ou des plans d'action pour la transition vers l'économie circulaire dans certains domaines.

14. Grâce à un financement extrabudgétaire, un réseau CEE sur l'innovation transformatrice sera créé afin de définir des politiques pour les États membres de la CEE et de les rendre plus à même de renforcer les écosystèmes d'innovation qui peuvent mettre l'innovation de rupture et transformatrice ainsi que les technologies numériques au service du développement durable.

III. Partenariats public-privé

15. Les travaux sur les partenariats public-privé (PPP) visent essentiellement à aider les États membres de la CEE à utiliser ces partenariats pour agir dans un éventail de domaines se rapportant à des thèmes transversaux pertinents de la Commission, tels que le redressement et la reconstruction économiques durables, la corruption dans les PPP, la préparation et la

riposte aux pandémies, la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes et l'accélération de la réalisation des ODD dans la région de la CEE. Les Principes directeurs de la CEE relatifs aux PPP axés sur la réalisation des ODD constituent la base normative des travaux sur les PPP.

Événements

16. La sixième session du Groupe de travail des partenariats public-privé se tiendra à Genève, les 1^{er} et 2 décembre 2022.

17. La septième édition du Forum international sur les PPP sera organisée par la CEE en mai 2023⁵.

18. Un Forum sur les PPP organisé par l'Agglomération d'Annemasse (France) et l'UNITAR avec le soutien de la CEE aura lieu au cours du second semestre de 2022⁶.

19. Un événement virtuel pour le lancement de la Méthode d'évaluation des PPP au regard des ODD sera organisé au cours du second semestre de 2022.

Normes, recommandations, lignes directrices et pratiques exemplaires

20. Les travaux relatifs aux normes et guides concernant les marchés publics de PPP verts et durables et la transformation numérique dans les PPP axés sur le développement durable seront décidés par le Groupe de travail des PPP lors de sa prochaine session en décembre 2022, sur la base des propositions de son Bureau et des ressources existantes⁷.

21. Les lignes directrices relatives aux projets de PPP portant sur la valorisation énergétique des déchets pour les matériaux non recyclables réalisés dans le cadre de la transition vers l'économie circulaire seront finalisées en 2022, sur la base des observations formulées par les parties prenantes.

22. Un guide expliquant comment mieux concevoir, mettre au point et exécuter des projets de PPP de façon à contribuer à la transition vers l'économie circulaire sera établi en 2022⁸.

Renforcement des capacités⁹

23. Un projet de renforcement des capacités en Ukraine¹⁰ visant à rendre les fonctionnaires mieux à même de concevoir et d'exécuter des projets de PPP alignés sur les ODD sera mis en œuvre dans ce pays en 2022.

24. Un projet de renforcement des capacités au [Biélorus] et au Kirghizistan visant à promouvoir des partenariats efficaces entre le secteur public et le secteur privé dans le cadre des PPP¹¹ sera mis en œuvre en 2022 et 2023.

⁵ Un concours pour les meilleurs projets d'infrastructure PPP qui contribuent au développement de l'économie circulaire et à la réalisation des ODD sera organisé par le secrétariat au cours du Forum, et une lettre de reconnaissance sera remise aux gagnants. Ce concours aidera à élargir la base de données des études de cas et à promouvoir l'utilisation de la Méthode d'évaluation.

⁶ Par. 39 et 40 du rapport de la cinquième session du Groupe de travail des PPP ([ECE/CECI/WP/PPP/2021/2](#)).

⁷ Le Bureau du Groupe de travail des PPP a recommandé que ces propositions tiennent compte des travaux réalisés dans d'autres institutions multilatérales et intègrent, le cas échéant, les travaux sur les normes PPP en cours, notamment ceux concernant la politique de santé, l'eau et l'assainissement et le rail urbain.

⁸ Décision 2021-4.2 adoptée par le Groupe de travail des PPP à sa cinquième session en novembre 2021 ([ECE/CECI/WP/PPP/2021/2](#)).

⁹ Le renforcement des capacités a pour but d'aider les États membres à appliquer les Principes directeurs relatifs aux PPP axés sur la réalisation des ODD.

¹⁰ Ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet visant à promouvoir et à appliquer le modèle des PPP au service du développement durable en Ukraine, approuvé par le Comité exécutif en 2020.

¹¹ Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large de renforcement des capacités financé par le Compte de l'ONU pour le développement (13^e tranche) et mis en œuvre avec d'autres organismes d'exécution (les commissions régionales, la CNUCED et le Département des affaires économiques et

25. Un appui sera fourni aux gouvernements pour permettre l'auto-évaluation d'au moins 30 projets de PPP en utilisant la Méthode d'évaluation des PPP au regard des ODD.

26. La campagne visant à atteindre le chiffre de 500 études de cas de PPP axés sur la réalisation des ODD se poursuivra et des études de cas supplémentaires seront réunies et présentées au Septième Forum international sur les PPP, en mai 2023.

sociales de l'ONU) en coordination avec les Bureaux des coordonnateurs résidents et le PNUD. Le secrétariat a reçu des demandes d'assistance dans ce domaine lié aux PPP de la part des Gouvernements du Bélarus et du Kirghizistan.